



RÈGLEMENT SÉLECTION FRANÇAISE 2026 DU TOURNAMENT OF CHAMPIONS (TOC) GAMERS ASSEMBLY

Conditions générales

Dans le cadre de la Gamers Assembly, La Ligue des Cosplayers Extraordinaires assure la gestion de la sélection du TOC en partenariat avec l'association FuturoLAN.

Informations sur le concours :

- La sélection se déroulera le **Samedi 4 Avril 2026 de 17h à 18h30**, sur la grande scène de la Gamers Assembly au parc des expositions de Poitiers :
 - 11 Rue Salvador Allende, 86000 Poitiers
- **Les inscriptions pour la sélection sont ouvertes du Mercredi 4 Février 20h00 au Dimanche 29 Mars 2026 23h00.**
- La sélection étant ouverte aux spectateurs de tout âge et sensibilité, le passage sur scène (défilé) des participants se doit d'être « tout public ».
- La sélection accueille un nombre limité de places. Cette limite peut être modifiée, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.
- **Les mineurs ne sont pas autorisés à participer à cette sélection.**

Participation

La participation à cette sélection est gratuite et tributaire de la pré-inscription dûment réalisée suivant les modalités décrites dans le formulaire d'inscription et le présent règlement.

Chaque participant devra fournir les fichiers suivants :

- Une image de référence du personnage pour l'écran lors de la sélection et la finale (Dimensions 16:9 5Mo max)
- Un portfolio au format PDF (10 Mo max) qui devra contenir :
 - ◆ 1 à 5 images de références détaillées
 - ◆ 10 à 15 WIP (Work In Progress)
 - ◆ La liste du matériel utilisé



- ◆ Un temps de travail approximatif
- ◆ Une brève description de votre travail ainsi que le choix des matériaux
- ◆ Une photo de vous dans le costume (presque) complet
- ◆ Le portfolio ne peut excéder 30 pages

Candidature

- L'inscription au concours ne sera effective qu'une fois que **tout** le dossier en ligne sera rempli (bande son de défilé, informations obligatoires et WIP)

Il n'est pas possible d'avoir de décor pour la sélection

- Les participants devront impérativement se présenter au Point Cosplay (Stand de la LCE) aux horaires indiqués dans le mail de briefing en amont de l'événement pour assurer leur présence.

Tout manquement ou retard pourra se traduire par une annulation de la participation au concours (sauf cas d'urgence, merci de prévenir l'organisateur le cas échéant).

Rappels des critères d'éligibilité

- Le costume doit être réalisé au minimum à 80-90% par le concurrent (à l'exception des lentilles de contacts, des chaussures, wig, etc.) ainsi que l'utilisation de l'équipement d'une personne tier (il est possible d'utiliser l'imprimante 3D, découpeuse laser, etc. de quelqu'un d'autre pour l'impression ou la découpe d'un fichier que VOUS avez modélisé).
- Fournir des preuves de conceptions (communément appelées WIP) : photos / vidéos des étapes de conceptions, ainsi que des photos de bonnes qualités et détaillées de vos références, le nom du/des personnage(s) et l'univers dont il(s) est(sont) extrait(s).
- Un costume déjà primé ou sélectionné lors d'un concours n'est pas **PAS** éligible pour cette sélection (TwitchCon, ECG, etc.)

Passage sur scène

- **Défilé sur scène** : Le show sur scène a pour but de présenter le costume au public. Le passage sur scène n'impacte en rien le score final.
- Chaque participant aura de **30 secondes à 1 minute** pour présenter son costume au public et montrer son travail.
- Un fichier audio au format MP3 uniquement devra être fourni pour accompagner son passage sur scène. Il devra être identifiés comme suit : Pseudo_Nom du personnage

Le staff se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons)



Critères d'évaluation

Les membres du jury ont été choisis par l'organisateur général de l'événement ainsi que La Ligue des Cosplayers Extraordinaires de manière à couvrir un maximum de techniques (couture, craft, FX, wig, make up etc.)

- La notation sera répartie telle que : **Costume : 100%** - Prestation : 0%
- Les critères de notation sont les suivants :

Costume

- la ressemblance au personnage
- le choix des matériaux
- la difficulté du costume
- la qualité et la complexité de la réalisation du costume

Prestation

- aucun

Classements et lots

Le podium se décompose comme suit :

- 🏆 Vainqueur représentant - 150€ de cashprize et le voyage prit en charge pour aller représenter la France à Viennes (Autriche) pour la Finale Européenne du TOC
- 🥈 Dauphin - 50€ de cashprize

Les prix sont fournis par l'association organisatrice de la Gamers Assembly, à savoir FuturoLan.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ces prix sans préavis.

FuturoLan sera chargée de la délivrance des prix aux gagnants du concours.

L'association LCE sera chargée de transmettre toutes les informations nécessaires à la bonne distribution des prix et ne pourrait être tenue pour responsable en cas de litige avec l'organisateur.

- La remise du prix et la sélection s'effectueront dans la même journée.
Horaires communiqués dès qu'ils auront été validés par les organisateurs de l'événement et du concours.

Sécurité

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis, liquide, objet en verre ou cassable etc.), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors et sur scène.

Aucune arme réelle ou assimilée ne sera autorisée (rasoirs, couteaux, paintball, airsoft etc.).

Seule exception : les reproductions fabriquées par les participants, et à la seule condition que ces répliques ne constituent aucun danger pour eux-mêmes et pour autrui.

De ce fait, l'organisation se donne le droit de refuser une arme si elle est jugée dangereuse pour un passage sur scène.



Pour toute question ou doute relatif à la sécurité, n'hésitez pas à contacter la LCE via <https://liguecosplay.fr/contact>

Responsabilités et Disqualification

- Tout participant ne respectant pas l'un des articles du présent règlement sera automatiquement et immédiatement disqualifié.
- Tout participant se rendant coupable de tricherie, de non-respect des staffs, d'agression verbale, de comportements choquants, de dénigrement du jury/des participants ou de tout autre délit en amont et lors du concours pouvant porter atteinte à l'organisation ou au bon déroulement du concours sera immédiatement disqualifié de façon définitive. Des poursuites pourront être engagées à son encontre si la situation est nécessaire.
- La LCE ne pourra pas être tenue responsable si un cosplayer est victime de dommage corporel provoqué par un tiers ou par une négligence de sa part.
- La LCE ne pourra être tenue responsable de tout vol qui pourrait survenir dans les vestiaires cosplay ou tout autre lieu de la convention.
- Tout participant ne respectant pas les instructions de l'organisation pourra être disqualifié.

Droits à l'image

- En adhérant au présent règlement, les participants autorisent toute exploitation de leur image filmée ou photographiée pendant la convention, dans le cadre de la communication ou promotion du concours et de la convention ou des activités de la Ligue des Cosplayers Extraordinaires.
- Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans.
- De son côté, l'organisation s'engage à ce que les images utilisées soient conformes à la morale et à la loi. Toute image dégradant la personne humaine, concernant la pornographie, la violence ou le harcèlement sont formellement proscrites.

Détails supplémentaires

La Ligue des Cosplayers Extraordinaires contactera par email chaque participant sélectionné au plus tard le 25 Mars 2026 pour lui fournir un récapitulatif des informations importantes à savoir (horaires de pre-judging, procédure de validation d'inscription etc.)

L'ensemble des informations et le formulaire d'inscription sont accessibles via : <https://liguecosplay.fr/ga26>

- **Si vous n'avez pas reçu de mail à la date butoir du 29 Mars, merci de prendre contact avec la LCE via <https://liguecosplay.fr/contact>**

Bonne chance à tous !

